

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 mars 2015

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

N° CP-2015-3-4-1

Service consulté

**FONDS D'INTERVENTION
POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
PROJETS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR CINQ COLLÈGES**

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS) est un dispositif doté de 31 000 € en 2015, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Ce fonds, initié par le Conseil Général de manière volontariste, s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et de la lutte contre le décrochage scolaire.

Dans ce cadre, les collèges Jean MACE, WOLF et BOURTZWILLER de Mulhouse, Gérard DE NERVAL de Huningue, et Jean MERMOZ de Wittelsheim présentent sept projets pour un montant total de 13 480 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement du financement correspondant, aux collèges porteurs des projets.

Après étude et avis favorable des membres de la cellule technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique, les demandes de financements présentées par les équipes socio-éducatives des collèges cités ci-dessus, concernant sept projets, sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets s'élève à 13 480 €.

Les descriptifs de ces actions (éléments de contexte, objectifs, contenu, résultats attendus, public concerné, échéancier, budget) font l'objet d'une annexe jointe au présent rapport.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions, il est proposé d'attribuer, pour ces 7 projets, un crédit global de 13 480 €.

La dépense est à prélever sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir accorder et autoriser les versements des subventions aux collèges porteurs des projets, soit :

- 2 500 € au collège Jean MACE de MULHOUSE : « La bande dessinée comme support de construction d'une culture historique commune et de lutte contre les préjugés »,
- 700 € au collège de BOURTZWILLER de MULHOUSE : « Autour du vivre ensemble »,
- 710 € au collège Gérard DE NERVAL de HUNINGUE : « Prévention du risque Internet et téléphonie mobile »,
- 2 070 € au collège Gérard DE NERVAL de HUNINGUE : « Respect de l'autre, lutte contre les stéréotypes et les préjugés »,
- 2 500 € au collège Jean MERMOZ de WITTELSHEIM : « Médiation par les pairs »,
- 2 000 € au collège WOLF de MULHOUSE : « Du théâtre à la réalité, un objectif filles garçons »,
- 3 000 € au collège WOLF de MULHOUSE : « Atelier graff et atelier écriture : de l'art à l'investissement de son établissement scolaire ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER